

Il est déjà extraordinaire que le grand-maître dont l'épée flamboyante, le tablier et le marteau sont serrés dans les armoires de la salle du Grand-Orient, ne soit pas assis actuellement sur le banc qu'occupait hier M. Jules Lemaître. Il serait, je crois, dangereux pour le ministère de pousser plus loin la partialité et le déni de justice.

Puisqu'on supprime toutes les ligues, il serait stupéfiant qu'on laissât vivre celle-là, sous prétexte que le président Loubet en fait partie.

Jules Lemaître continue avec calme sa formidable série d'articles. Il dit très nettement : "Tous les Français devraient rougir de honte en songeant qu'ils sont menés et opprimés depuis vingt ans par ce club des Jacobins de la troisième République et par ses annexes." Le colonel Monteil, le fameux explorateur africain devenu chef de la Ligue de la Défense nationale, déclare dans une conférence : "Notre but commun est le salut de la France, que nous voulons arracher à la tyrannie de la secte et de l'étranger." Le mouvement de protestation se révèle partout.

Les loges ne se sont peut-être jamais trouvées en face d'une opposition pareille, et cette opposition a d'autant plus de force qu'elle émane non seulement des catholiques, mais d'incroyants aussi, qui tous réclament au nom des principes mêmes de la France moderne, égalité de traitement pour la Franc-Maçonnerie et pour les autres associations. Tous les meneurs de la campagne sont d'accord à reconnaître le caractère funeste, au point de vue patriotique, de l'action de la secte. Leurs coups viseront donc non seulement la scandaleuse impunité dont jouissent les loges, mais une partie au moins de leur action. En tout cas, ils auront certainement pour résultat de nuire considérablement aux F. et ce sera autant de gagné pour les intérêts français et catholiques.

—A signaler un incident curieux et typique dans cette lutte contre les Franc-Maçons. A Troyes récemment, les sectaires réclamèrent et obtinrent de l'autorité compétente la fermeture de la chapelle des Jésuites. Un groupe de citoyens a répondu à cet acte en demandant la fermeture de la loge maçonnique de l'endroit. Ces citoyens alléguaient à l'appui de leur demande des raisons qu'on trouvera énumérées dans le curieux document que voici :

Les soussignés ayant appartenu pour la plupart aux Ligues récemment condamnées des Patriotes, de la Patrie française et de l'Union antisémite de France, ont l'honneur de solliciter de vous une audience au parquet de Troyes, lundi prochain 8 du courant, à midi et demi. Ils ont l'intention de vous exposer ce qui suit :